



## Mit der finanziellen Unterstützung von :







## Le Crowdfunding ou financement participatif État des lieux en Europe : Allemagne, Belgique, France et Luxembourg

## Vendredi 27 juin 2014

Université de la Sarre - Musiksaal, Bât. C5.1, Salle 1.01

12h45	Accueil des participants
13h15	<b>Allocution d'ouverture</b> Claude Witz, Professeur à l'Université de la Sarre, Co-Directeur du Centre Juridique Franco- Allemand
	— Première Partie —
So	us la direction de M. le Professeur Dr. Pierre Conac, Université du Luxembourg
13h30	<b>L'état du droit français</b> Mme Laetitia de Pellegars, of Counsel , Cabinet Franklin Paris, enseignante Dauphine
13h50	Aus Sicht des deutschen Rechts / Point de vue du droit allemand RA Kai Bodensieck, Cabinet Brehm & v. Moers Berlin und Dr. Florence N'Diaye, akad. Oberrätin CJFA
14h20	Approche luxembourgeoise RAin Martina Huppertz, Cabinet Molitor, Luxembourg
	Discussion
15h00	Pause — Seconde Partie —
Pi	Sous la direction de M. le Professeur Dr. Philippe Cossalter rofesseur à l'Université de la Sarre, Co-Directeur du Centre Juridique Franco-Allemand
15h20	Perspective du crowdfunding en droit financier européen Dr. Augustin Boujeka, Maître de conférences, Paris Ouest
15h40	Quelle serait la valeur ajoutée d'une potentielle action de l'UE et de la Belgique pour soutenir le financement participatif ? M. Philippe Ledent, Bureau du Conseil Supérieur des indépendants et des PME, Belgique
16h00	<b>Réforme du crowdfunding en droit français : les aspects de droit bancaire</b> Dr. Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences, Université de Strasbourg
	Discussion



**Organisation et information :** Inscription jusqu'au 23 juin 2014 - Centre Juridique Franco-Allemand Mme Béatrice Bylda / Mme Silke Brown - Tél : +49 (0) 681 302 2121 - E-Mail : cjfa@uni-saarland.de







